

## Comité Départemental de tennis de table

### Compte-rendu de la réunion du lundi 14 octobre 2019 élargi aux dirigeants du Groupement d'Employeurs.

**Présents : Bernard Barascud, président, Gilbert Douls, Alain Garcia-Bonet, Laurent Gaudel, Gérard Gazagnes, Alain Ginestet, Didier Mas, Alain Plassant.**

**Invitées : Alexandra Teysié, Conseiller Technique du GEPSA, Aurélia Libourel, Service Civique au Comité Départemental.**

**Excusées : Sylvie Faurie et Laurence Fumel.**

Le président adresse un message d'amitié et de soutien à Sylvie Faurie qui a annoncé son prochain retour aux affaires du Comité et en compétition après sa phase de repos forcé agrémenté de l'encadrement des jeunes licenciés du club de Capdenac. Vœux unanimes du CD à son intention.

**1 : Etat des lieux du ping départemental :** Les clubs de Salles-Curan et de Ségala Viaur n'ont pas renouvelé leur affiliation et notre Comité ne dénombre donc plus que 13 clubs. Ce constat n'est pas resté sans influence sur les effectifs avec un total au 10 octobre de 335 licenciés. L'effectif des licences « Tradi » a donc nettement régressé mais l'augmentation avérée d'un effectif croissant en « Promo » n'a pas compensé. De nouvelles licences ou renouvellements restent néanmoins à enregistrer.

Bernard Barascud espère qu'à l'échéance de la prochaine olympiade tous les clubs seront représentés au Comité Départemental pour que les alertes sur les difficultés subies par certains clubs soient remontées auprès des diverses instances territoriales, Comité, ligue voire Fédération et puissent agir dans leurs domaines de compétences respectifs et complémentaires.

**2 : Règles intangibles de fonctionnement :** Bernard Barascud rappelle que les commissions ne sont pas habilitées à prendre des décisions et doivent s'en remettre à l'aval du Comité Directeur. La possibilité de prise de décision par le bureau (président, secrétaire et trésorier) reste possible (pilotage associations loi 1901) mais quasiment inappliquée.

Il est aussi demandé aux membres du CD de laisser apparente la liste des destinataires de courriels afin que chacun soit informés des informations transmises. Débat engagé sur la protection des coordonnées personnelles et des risques liés à d'éventuelles réponses collectives, volontaires ou effectuées par erreur, susceptibles de générer incompréhensions ou vaines polémiques.

**3 : Devoir d'affiliation des membres élus du Comité Départemental** Bernard Barascud rappelle que tout membre élu du Comité Directeur doit être détenteur d'une licence

obtenue auprès d'un club dûment affilié. Les cas d'Hervé Danton et de Didier Mas doivent donc être solutionnés non pas par un versement au Comité mais auprès du club d'appartenance, (sauf cas règlementairement admis de mutation), habilité à obtenir l'enregistrement d'une licence.

**4 : Gestion administrative** Le versement de la participation financière du Conseil Départemental pour le parrainage du Challenge est conditionné par la présentation d'un bilan. Cette démarche doit être réalisée sans délai.

L'assemblée générale des clubs doit présenter à ses représentants le compte de résultat clos au 30 juin, soit quasiment sans le moindre délai. Le trésorier Didier Mas regrette vivement que ce travail intense de mise à jour n'ait pas été transmis aux représentants des clubs lors de l'AG à Marcillac. Bernard Barascud explique cet incident fortuit qui ne devra pas être renouvelé.

**5 : Expression d'inquiétudes** Didier Mas exprime la vive inquiétude que lui inspire « la chute libre » des effectifs d'adhérents. Il regrette le surcoût des adhésions opérées par les instances régionale et fédérale qui risquent de compromettre la survie du Groupement d'Employeurs. Alain Ginestet craint également que ces surcoûts ne bénéficient à des structures telles que les Foyers Ruraux susceptibles de créer des compétitions concurrentes. Bernard Barascud rappelle que la disparation prochaine du ministère des Sports a généré la demande de création d'un « Fond Associatif » en prévision de l'avenir. La Fédération l'a créé en s'appuyant sur certaines augmentations de tarifs. Il rappelle aussi que le « mariage forcé » entre les Ligues Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon n'était pas resté sans conséquences sur ces évolutions tarifaires. Des suppressions d'emplois effectifs ou annoncés découlent aussi de cette rigueur budgétaire imposée par les difficultés financières avérées.

**6 : Groupement d'Employeurs GEPSA Ping 12** Le GEPSA Ping 12 a été créé pour fiabiliser l'emploi d'Alexandra auprès des services de l'Etat. Il s'avère que les clubs peinent trop budgétairement pour financer un quota suffisant d'heures d'interventions. Un appel est donc renouvelé pour que chacun des clubs consente l'effort indispensable. Des démarches complémentaires sont en passe d'aboutir avec le groupement des MJC d'Onet, Rodez et Luc-La Primaube pour que des stages multisports utilisent ses compétences et les disponibilités vacantes. Bernard Barascud a obtenu l'aval de la directrice de la MJC pour un nivellement des tarifs de facturation du GEPSA avec ceux appliqués aux clubs, soit 18 € de l'heure. Il est aussi envisagé une adhésion au projet « politique de la ville » en lien avec les mairies à des initiatives basées sur « Sport Santé » avec la MJC ou « Sports sur ordonnance » qui rentrent dans le domaine de compétence d'Alexandra. Un travail de prospection est également en cours pour envisager des compétitions corporatives ou des interventions en entreprises.

**7 : Formations** Dans la complémentarité de diverses offres de formations d'ordre administratif, de gestion des associations ou sur des thèmes d'encadrement sportif, proposées par la Fédération, l'Etat, la Ligue Occitanie, les diverses strates des Comités

Olympiques, le Comité Départemental entend bien mettre à profit le cursus de formation proposé à Alexandra tout au long de sa collaboration, pour dispenser à son tour et avec toutes les habilitations requises diverses formations Spid, arbitres, initiateurs.... A cette fin il pourrait être envisagé des stages interdépartementaux avec les Comités voisins du Tarn, du Cantal ou de la Lozère en les organisant au sein de nos clubs les plus proches respectivement (Capdenac pour le Lot, Entraygues pour le Cantal ou Sévérac pour la Lozère...

**8 : Aurélia Libourel en Service Civique** Le Comité Départemental a vu sa candidature pour l'enrôlement d'un « Service Civique » accepté et pris en charge financièrement par la Fédération. La candidature d'Aurélia Libourel, actuellement étudiante en STAPS, filière Sports Adaptés, à Rodez, a été retenue et durera d'octobre 2019 à fin mai 2020 avec des durées de 20h de travail hebdomadaire. Elle est essentiellement missionnée pour préparer les championnats minimes et juniors nationaux, renforcer l'écoute des problématiques vécues par les clubs. Présente à la réunion, Aurélia a pu se présenter et être présentée à tous les membres du Comité présents. Elle a d'ores et déjà démontré une exemplaire implication et des qualités humaines dignes d'éloges.

**9 : Championnats de France 2020 minimes et juniors à Espalion** La candidature du Comité Départemental n'a pas été officiellement validée en ce 14 octobre mais elle semble en très bonne voie. La Fédération reste en attente de l'engagement des élus territoriaux concernant notamment la desserte de la ville en fibre optique pour les retransmissions télévisées. A l'inverse du nouveau gymnase de Bozouls qui n'a pas reçu l'agrément de l'émissaire fédéral, le nouveau gymnase d'Espalion a été accepté malgré l'obligation de déplacer la salle d'échauffement des compétiteurs à l'ancien gymnase. Des navettes en cars seront assumées par la Communauté de Communes Comtal Lot Truyère et la commune d'Espalion qui ont concédé respectivement la mise à disposition gratuite de ces deux infrastructures. Cette attribution latente induit une grande mobilisation des responsables du Comité Départemental, des responsables et joueurs des clubs, voire de bénévoles non impliqués dans le tennis de table, pour assurer la réussite de cet événementiel sans précédent en Aveyron et dont la portée médiatique sera considérable. On peut aussi en espérer une promotion majeure du tennis de table mais aussi des retombées économiques et touristiques appréciables.

Une invitation à une réunion de mobilisation de la « grande famille pongiste » est programmée pour le lundi 28 octobre avec la présence possible de M. Miguel Vicens, dirigeant fédéral.

Un tour de table est engagé pour recenser tous les domaines à explorer et les charges à assurer pour faire de ces journées une exemplaire réussite : Création d'un site dédié, réseaux sociaux, ressources locales, communication, création d'une mascotte, gestion des hébergements, arbitrage, gestion du stationnement sont notamment évoqués et devront être gérés collectivement.

**10 : Perspectives électorales...** Bernard Barascud rappelle que l'année 2020 sera Olympique ce qui induit une échéance électorale pour les diverses instances de « notre sport Olympique ». Il évoque les dissensions qui se font jour au niveau fédéral avec la candidature annoncée du président de la ligue de Lorraine, M. Gilles Erb, personnalité marquante, enseignant chercheur, doyen de faculté. Il sera probablement opposé au président sortant, M. Palierne qui met en avant son statut de jeune retraité pour offrir une disponibilité accrue.

Pour l'heure la Ligue Occitanie et le Comité Départemental préfèrent garder le cœur à l'ouvrage dans l'attente de perspectives de renforts ... ou de prétendants à la relève !

**11 : Espalion au cœur de l'action** Deux grands événements liés au tennis de table sont actuellement en préparation ou en gestation à Espalion. Ces deux projets ne sont pas élaborés sous la tutelle des instances officielles du tennis de table mais contribueront assurément à une mise sous les feux des projecteurs cette discipline sportive olympique.

Le projet « En route vers Paris 2024 » a été présenté lors d'une conférence de presse organisée au gymnase d'Espalion, en présence notamment, des Conseillers Départementaux M. Anglars et M. Masbou, président de la commission Sports et Relations Internationales, de M. Lalle président de la Communauté de Communes Comtal Lot Truyère, de M. Picard, maire d'Espalion, de Bernard Barascud, Président du Comité Départemental du Tennis de Table, de M. Quintard, adjoint aux sports, de M. Michel Martinez de Marinez Ping'Academy, M. Patrick Martinez, président du club d'Espalion.

Devant les médias locaux, les concepteurs et partenaires déclarés de ces initiatives de grande ampleur, ont détaillé ces deux projets. Le premier projet consiste à ouvrir la possibilité à Espalion de devenir centre de préparation aux jeux 2024 pour 184 Comités Nationaux. Espalion a répondu à un appel d'offre pour le tennis de table et reste dans l'attente du résultat.

L'autre projet finalisé consiste à rassembler à Espalion, du 2 au 7 janvier 2020, 40 stagiaires internationaux issus de 4 continents et représentant 20 nations ! Bon nombre sont classés dans le dernier Top 100 mondial, d'autres sont N° 1 dans leur pays, joueurs français et étrangers évoluant en championnat professionnel et jeunes espoirs internationaux.

Michel Martinez a mis en place un staff technique à la hauteur de ce niveau élitiste et le club local, présidé par Patrick Martinez, tout comme la mairie d'Espalion sont pleinement investis pour l'appui logistique de ce grand événement.

Fin de réunion à 21 h 30.

Le secrétaire rédacteur

Le président